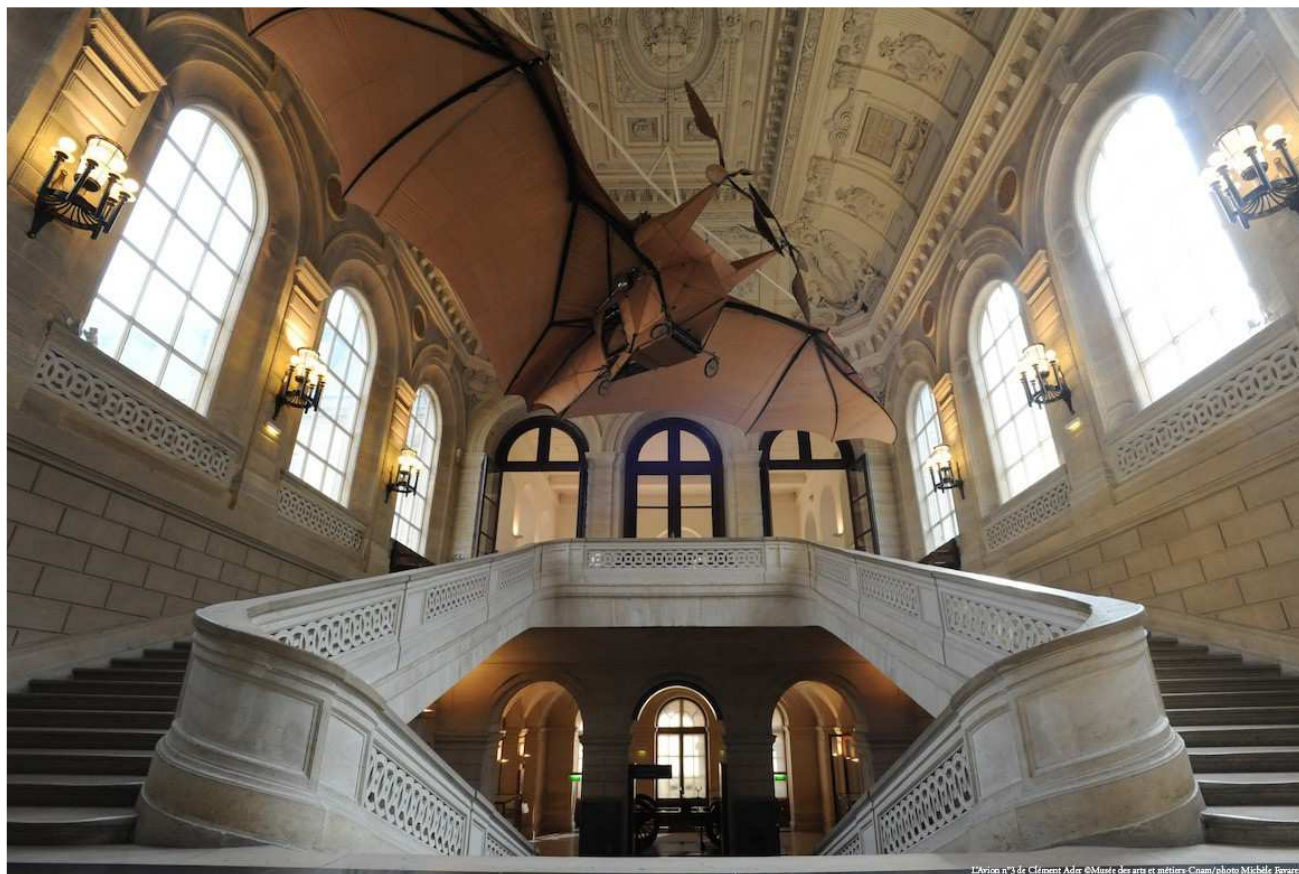


Débat d'orientation et de cadrage budgétaire 2023



Conseil d'administration 21 avril 2022

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

- Le contexte
- Les orientations budgétaires
- La structure Budgétaire 2023
- La procédure d'élaboration du budget

Annexes

Le contexte

Le projet de budget 2023 s'inscrit dans le cadre des axes stratégiques du projet d'établissement et du contrat d'établissement 2019 – 2023 qui est prolongé jusqu'en 2024 (cf. indicateurs du contrat annexe 1).

L'année 2023 sera donc l'année de finalisation des actions prévues dans le cadre de ce projet.

Les livraisons du bâtiment Synergie 2 et de l'extension du bâtiment Landy 2 sont programmées en 2023.

Le projet de budget devra prévoir l'ensemble des coûts liés à la mise en service de ces bâtiments (équipements pédagogiques, scientifiques, documentaires, installations informatiques et techniques, frais de déménagement ...).

L'enveloppe est estimée à ce jour à 6,2 M€.

Un prélèvement sur le fonds de roulement s'avèrera nécessaire pour tous les équipements immobilisables et des marges devront être dégagées en fonctionnement pour les autres charges dont les frais de déménagement.

Ces opérations immobilières outre l'amélioration des conditions d'accueil et de travail des auditeurs et des personnel, permettent de réduire les coûts de location (fin du bail du bâtiment rue des jeunes au 31 août 2023) et à l'établissement de dégager des marges pour son fonctionnement pour les exercices futurs et ce conformément au plan de retour à l'équilibre des années 2000.

De plus, le projet de budget 2023 devra être élaboré en prenant en compte le **contexte international particulier** entraînant notamment une augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières visible dès l'exercice 2022.

Par conséquent, les modalités d'allocation des moyens devront être adaptées afin de dégager les financements nécessaires.

Le contexte

- **Une situation financière consolidée fin 2021:**

- **Le niveau de la trésorerie s'élève à 52 640 916,92 €** (cf annexe 2).

- **Un fonds de roulement (FDR) du budget agrégé à 56 718 417,80 €** (cf annexe 2 bis)

Par entité, il se répartit comme suit :

- Etablissement principal : 47,278 M€ ;
 - CFA Cnam Ile de France : 5,171 M€ ;
 - Fondation du Cnam : 4,268 M€.

Pour l'établissement principal, le FDR mobilisable est évalué à 21,9 M€

(après prise en compte des provisions et des opérations pluriannuelles immobilières votées au budget initial 2022 en prenant en compte les reports nécessaires en 2022 de ces opérations - cf annexes 2 ter et 3).

Un prélèvement sera nécessaire dès le budget initial 2023 pour financer les équipements des nouveaux bâtiments Landy II, Synergie II (estimation à ce jour : 6,2 M€) et en 2024 du bâtiment de l'Intechmer (estimation à ce jour à 450 k€).

Il conviendra également de prévoir la participation sur fonds propres de l'établissement au prochain CPER 2021-2027 (projets retenus : rénovation de la salle des textiles et de 3 amphithéâtres) : coût estimé à ce jour à 1,1M€.

Le contexte

- **Les évolutions constatées**

Les données du compte financier 2021 montre une **progression de 5,4% des produits de l'établissement agrégé par rapport à 2020**. Cette évolution s'explique par :

- l'augmentation de la subvention pour charges de service public (SCSP) correspondant au renforcement du financement de la recherche par l'Etat (loi de programmation de la recherche) et au financement de mesures nouvelles de politique salariale de l'Etat .

La notification initiale de SCSP pour 2022 suit cette évolution. Elle s'élève à 114,2M€ (cf. annexe 6).

- une progression des ressources propres résultant de l'évolution de l'activité de recherche, d'une reprise de l'activité de formation et d'une augmentation des recettes de mise à disposition de personnel.

Les **charges** (fonctionnement et personnel) **sont également en hausse mais à un taux plus faible que celui des produits** (impact notamment de la crise sanitaire) , permettant à l'établissement de dégager un résultat excédentaire au compte de résultat (cf annexe 5).

On constate une **amélioration du taux d'exécution budgétaire de l'enveloppe de fonctionnement** par rapport à 2020 sans revenir au niveau de 2019 en raison notamment de l'impact de la crise sanitaire.

Le niveau d'exécution des crédits de fonctionnement montre cependant une sous-consommation depuis plusieurs exercices :

		2017 Taux Exécution	2018 Taux exécution	2019 Taux exécution	2020 Taux exécution	2021 Taux exécution
Dépenses (AE)	Fonctionnement	76%	82%	85%	70%	76%
Dépenses (CP)	Fonctionnement	77%	83%	78%	71%	77%

et la nécessité de poursuivre les actions menées pour améliorer la programmation budgétaire afin d'optimiser l'allocation des moyens.

Le contexte

- Les évolutions constatées

Une évolution des dépenses de personnel correspondant à l'évolution de l'activité

En 2021, les dépenses de personnel représentent 74,42 % des dépenses budgétaires globales. Elles s'élèvent à 114,1 M€ (taux exécution/prévision de 95%) soit une progression de 0,97% par rapport à 2020.

Le ratio masse salariale/recettes encaissables est de 71% pour 2021.

Cette augmentation globale correspond à des évolutions différenciées par poste :

	Variation 2021/2020			
	Etablissement agrégé réalisé	Etablissement principal	Cfa Cnam Ile de France	Fondation du Cnam
Personnel fonctionnaire et contractuel (hors convention)	- 872 724,88 €	- 909 267,82 €	- €	36 542,94 €
Personnel sur convention	723 142,74 €	645 325,32 €	98 635,45 €	- 20 818,03 €
Vacations administratives & activités accessoires	598 116,00 €	556 516,44 €	41 599,56 €	- €
Vacations d'enseignement	131 182,38 €	260 660,85 €	- 129 478,47 €	- €
Total	579 716,24 €	553 234,79 €	10 756,54 €	15 724,91 €

La baisse des dépenses de personnel fonctionnaires et contractuels hors convention s'explique d'une part, par des départs à la retraite et par la prise en charge sur N+1 de l'arrivée des lauréats des concours de catégorie A, compte tenu de leur date d'affectation tardive.

Le contexte

- Les évolutions constatées

Une hausse globale du nombre d'ETPT en 2021 résultant essentiellement de la progression de l'activité recherche :

2020 : 1 567 ETPT / 2021 : 1 580 ETPT soit + 13 ETPT

Elle se décline comme suit :

- + 9 ETPT enseignants chercheurs sur plafond Etat ;
- 26 ETPT BIATSS sur plafond Etat ;
- + 17 ETPT enseignants chercheurs sur plafond hors subvention pour charges de service public (liée à l'activité recherche) ;
- + 13 ETPT BIATSS sur plafond hors subvention pour charges de service public (liée activité recherche).

Une évolution de la structure d'emploi conforme à la volonté de l'établissement de développer sa capacité d'enseignement :

La part des enseignants chercheurs dans la structure d'emploi est en progression depuis 2016 :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Enseignants - chercheurs	467	478	482	526	532	558
BIATOSS	1119	1155	1098	1043	1035	1022
Nombre Total ETPT	1586	1633	1580	1569	1567	1580
Part enseignants-chercheurs	29,45%	29,27%	30,51%	33,52%	33,96%	35,32%

Cette évolution se poursuit en 2022 avec notamment une prévision au budget initial d'augmentation du nombre d'enseignants chercheurs (+34 ETPT).

Une optimisation de l'allocation des moyens en heures d'enseignement à poursuivre :

A ce jour, le taux d'exécution de l'enveloppe d'heures d'enseignement globale de l'établissement évolue de 6 points par rapport à 2020 : 87% en 2020/2021, 81% en 2019/2020 et 89% en 2018/2019 (cf annexe 7).

Les orientations budgétaires proposées

Au vu du contexte, les orientations budgétaires s'inscrivent dans la continuité des actions menées depuis 2019, dans le cadre des axes stratégiques définis dans le projet d'établissement 2019-2023, et dans la situation particulière d'une administration provisoire.

Elles sont établies dans l'hypothèse de maintien de la subvention de charges de service public.

1. Poursuivre les actions stratégiques visant à développer les ressources propres en s'appuyant sur les axes suivants :

- Développer l'activité des 3 secteurs du Cnam (formation, recherche, culture scientifique et technique);
- Redéfinir les modèles économiques avec les centres en région.

3. Poursuivre la politique de maîtrise des dépenses

4. Développer la politique de dématérialisation des processus administratifs

5. Poursuivre les opérations d'investissement immobilières engagées

6. Assurer la mise en service et le fonctionnement des bâtiments Synergie 2 et Landy 2

Les orientations budgétaires proposées :

Poursuivre les actions stratégiques visant à développer les ressources propres

Axes stratégiques	Actions 2023
<u>Développement</u> : offrir et valoriser une formation adaptée dans tous les territoires	<ul style="list-style-type: none">• Finaliser le programme de numérisation au service des territoires ;• Poursuivre le programme «Au cœur des territoires» et le déploiement des formations supérieures de spécialisation (BAC +1) ;• Continuer les actions de valorisation de l'offre de formation dans les territoires, politique de marque et évènementiel.
<u>Formation</u> : adosser l'offre de formation sur des outils innovants	<ul style="list-style-type: none">• Finaliser la mise en place de l'offre de formation en blocs de compétences et le développement de l'offre CPF ;• Poursuivre pour la 4^{ème} année le soutien aux initiatives pédagogiques dites « actives » dans le cadre de l'appel à projets de formations innovantes, en articulation avec l'augmentation des ressources ;• Maintenir les efforts de la politique « qualité » engagée.

Poursuivre les actions stratégiques visant à développer les ressources propres

Axes stratégiques	Actions 2023
<p><u>Formation</u> : Rationaliser, adapter et développer l'offre de formation aux besoins du public et des territoires</p>	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner les structures pédagogiques de l'établissement public dans le développement de leurs offres de formation :<ul style="list-style-type: none">✓ Soutenir les actions de partenariat ;✓ Continuer le programme de renouvellement des équipements des EPN. • Poursuivre les actions de rationalisation de l'offre de formation dans un processus de soutenabilité budgétaire :<ul style="list-style-type: none">✓ Animer les équipes pédagogiques nationales en privilégiant la dimension transversale et la mutualisation des moyens ;✓ Favoriser les échanges et synergies notamment par la mutualisation des emplois ;✓ Accentuer la fermeture des unités d'enseignement au public trop réduit. • Encourager et accompagner la co-construction de l'offre de formation entre EPN, CFA-IDF, EICnam, Cnam Entreprises, réseau de la réussite Vincent Merle et centres en région, afin de mieux répondre aux besoins des territoires et des milieux socio-professionnels.

Poursuivre les actions stratégiques visant à développer les ressources propres

Axes stratégiques	Actions 2023
<p><u>Formation</u> : Rationaliser et adapter l'offre de formation aux besoins du public et des territoires</p>	<ul style="list-style-type: none">• Poursuite du développement de l'offre de formation en apprentissage pour répondre aux nouveaux besoins (numérique, santé, informatique...);• Développement de l'innovation pédagogique en travaillant sur des méthodes agiles (Hybridation) et sur l'intégration dans les maquettes de sujets liés aux techniques du numérique (UA Apprentis'Lab);• Amélioration des processus internes pour simplifier et optimiser la gestion administrative et financière des contrats d'apprentissage;• Poursuite de la réflexion sur la politique de tarification des formations en apprentissage du CFA du Cnam;• Renforcement de l'accompagnement socio-professionnel des apprentis pour garantir la réussite.

Poursuivre les actions stratégiques visant à développer les ressources propres

Axes stratégiques	Actions 2023
<p><u>Recherche</u> : Développer la recherche académique et industrielle au niveau national et international</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les relations entre les laboratoires et le monde des entreprises <ul style="list-style-type: none"> ➤ mise en œuvre de recherches partenariales ➤ accueil d'un nombre plus élevé de doctorant.e.s en convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) ➤ préparation de la journée partenariale 2024 • Poursuivre l'incitation à répondre aux appels à projets européens ou nationaux (comme les sessions de travail dédiées aux JCJC ANR) • Poursuivre le programme pluriannuel de soutien aux équipements des laboratoires (renouvellement et innovation) (220k€ par an) • Renforcer l'accueil et l'installation des MCF nouvellement nommés au Cnam pour les aider à s'investir dans des projets • Renforcer les recherches participatives
<p><u>Recherche</u> : Mettre en place des programmes transverses en vue de développer la pluridisciplinarité et de mutualiser les ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des actions autour de la modélisation numérique • Renforcer les moyens de calculs numériques mutualisés sur plusieurs laboratoires • Organiser des séminaires de recherche pluridisciplinaire communs avec l'EHESP avec l'objectif de mettre en place le programme transverse en Santé et Travail
<p><u>Recherche</u> : Développer la visibilité et le rayonnement de la recherche</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'assise territoriale des laboratoires en région • Mettre en œuvre des actions de communication à l'attention du réseau et des auditeurs pour améliorer le lien formation- recherche • Poursuivre la politique de diffusion de la production scientifique sur le portail HAL (Hyper Articles en Ligne) institutionnel • Réaliser un film de présentation des laboratoires et des études doctorales

Poursuivre les actions stratégiques visant à développer les ressources propres

Axes stratégiques	Actions 2023
Développer le patrimoine, l'information et la culture scientifique et technique	<ul style="list-style-type: none">• Finaliser certains projets du musée des Arts et Métiers :<ul style="list-style-type: none">✓ Reprogrammer les dernières étapes de l'installation de l'éolienne de Bolée sur le parvis du Musée ;✓ Accompagner la finalisation du projet scientifique et culturel du Musée (dans la continuité de l'étude 2021 de l'APIE) ;✓ Faire le bilan qualitatif et quantitatif du nouveau compagnon de visite phygital financé en 2021 ;✓ Intégrer les collections de l'IGN et du musée des automates de Neuilly• Poursuivre le renforcement du dialogue science et société à travers les activités du Cnam :<ul style="list-style-type: none">✓ Poursuivre le développement de la politique de science ouverte ;✓ Dresser un bilan de la création de la cellule événementielle, tant sur le plan du développement des ressources propres qu'à travers un bilan des retombées en terme de notoriété et de politique science et société ;• Prévoir l'installation du bâtiment Landy 2 (2023-2024) :<ul style="list-style-type: none">✓ Organiser le transfert d'une partie significative des collections documentaires vers le nouveau bâtiment du Landy et l'équipement des nouveaux magasins ;✓ Programmer l'installation et l'ouverture d'une bibliothèque au Landy (périmètre documentaire, équipements, moyens de fonctionnement) ;✓ Rationaliser les réserves des archives du Cnam et procéder aux éliminations nécessaires.

Poursuivre les actions stratégiques visant à développer les ressources propres

Axes stratégiques	Actions 2023
Redéfinir les modèles économiques avec les centres en région	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre l'analyse des flux financiers et d'activité entre l'établissement public et les centres Cnam en région;• Consolider l'activité du GIE Cnam-IDS.

Les orientations budgétaires proposées :

Poursuivre la politique de maîtrise des dépenses

Axes stratégiques	Actions 2023
<p>Inscrire la politique RH dans une démarche pluriannuelle de pilotage des emplois et de la masse salariale</p>	<p><i>Contrainte budgétaire : maintenir le taux de saturation en dessous de 77%</i></p> <p>1. Mise en œuvre des nouvelles dispositions réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Loi de programmation de la recherche (régime indemnitaire des personnels enseignants déployé jusqu'en 2027, reclassement des enseignants chercheurs, revalorisation des rémunérations des contractuels recherche ...) • Mesures de fonction publique telles que le reclassement des catégories C. <p>2. Consolider les dispositifs de pilotage pluriannuel des emplois et de la masse salariale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir et maîtriser les flux de recrutement en inscrivant le dialogue de gestion RH annuel dans une perspective pluriannuelle (évolution des moyens, des besoins et de l'activité); • Programmer les campagnes de recrutement pour permettre une meilleure visibilité de la trajectoire de la masse salariale. <p>3. Déployer et installer le nouveau SIRH de l'établissement</p>

Poursuivre la politique de maîtrise des dépenses

Axes stratégiques	Actions 2023
<p>Inscrire la politique RH dans une démarche pluriannuelle de pilotage des emplois et de la masse salariale</p>	<p>4. Poursuivre les actions en faveur de la reconnaissance et de la valorisation des compétences des personnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Finalisation de la révision du régime indemnitaire des personnels en conformité avec le schéma directeur des ressources humaines ; • Révision du référentiel de rémunération des contractuels ; • Renforcement de la politique d'action sociale ; • Mise en œuvre d'une politique de recrutement en adéquation avec les besoins de l'établissement avec un point d'attention sur les services supports ; • Poursuivre le déploiement des parcours de formation proposés dans le cadre de l'Ecole de développement des compétences. <p>5. Poursuivre les efforts de maîtrise des enveloppes d'heures d'enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à l'application des règles des seuils d'ouverture des UE ; • Saturer les heures statutaires en réduisant toute forme de sous-service, avant de faire appel à des vacataires. <p>Au vu du taux d'exécution de <u>l'enveloppe d'HED allouée aux EPN, CLE</u> sur les exercices précédents (91% 2018/2019, 84% 2019/2020, 90% en 2020/2021 : cf. annexe 6) et des nouveautés à prendre en compte, il est proposé de fixer l'enveloppe globale du dialogue 2023 à hauteur de la consommation maximale observée sur les trois dernières années.</p> <p>Cette enveloppe sera ajustée au moment du dialogue de gestion budgétaire en fonction de la réalisation de l'activité et des évolutions envisagées.</p> <p>L'enveloppe pour Cnam entreprises, l'Eicnam et le CFA sera établie en fonction de l'évolution de l'activité financée.</p>

Poursuivre la politique de maîtrise des dépenses

Axes stratégiques	Actions 2023
Maitrise et amélioration du pilotage des dépenses et Optimisation des ressources	<ul style="list-style-type: none">• Maitriser les dépenses de fonctionnement : Poursuivre les axes de la politique achat présentés au conseil d'administration du 10 mars 2022. Accompagner la politique responsable et sociétale de l'établissement (RSE) par un achat solidaire, notamment dans le cadre du schéma directeur du handicap, et respectueux de l'environnement tout en poursuivant les actions de mutualisation et de rationalisation des coûts.• Améliorer la qualité de la prévision budgétaire pour optimiser l'utilisation des ressources et dégager des marges de manœuvre pour les actions de développement. Pour la construction du budget 2023, il est proposé d'allouer à chaque entité une enveloppe de moyens établissement correspondant à la consommation moyenne observée sur les trois dernières années.• Continuer les actions menées sur les modalités de programmation afin d'optimiser les taux d'exécution des dépenses :<ul style="list-style-type: none">➤ Analyser les contrats pluriannuels (exemple : contrats de recherche) et adapter la programmation de chaque exercice aux besoins de l'activité;➤ Anticiper les décalages d'activité et les besoins de reprogrammation éventuels, notamment pour les opérations pluriannuelles immobilières (patrimoine).

Les orientations budgétaires proposées :

Développer la politique de numérisation des processus administratifs

Axes stratégiques	Actions 2023
Dématérialisation et amélioration des processus administratifs	<ul style="list-style-type: none">• Généraliser le paiement en ligne dans le processus d'inscription pédagogique;• Mettre en place une solution de parapheur électronique dématérialisé (<i>e-parapheur</i>) ;• Poursuivre la dématérialisation des actes de gestion.• Terminer le déploiement du service facturier doté de l'outil SIFAC Démat.• Finaliser le projet de réorganisation et modernisation de l'accueil téléphonique lancé en 2022.

Les orientations budgétaires proposées :

Continuer la politique d'investissement immobilier active

Axes stratégiques	Actions 2023
Améliorer l'accueil et les conditions de formation des auditeurs et de travail des personnels	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les opérations engagées (cf. annexe 2) dont : <ul style="list-style-type: none"> ✓ la réhabilitation du bâtiment accès 6 financée sur le plan de relance <i>Coût prévisionnel 2023 : CP 0,294 M€</i> • Démarrer les opérations financées dans le cadre du contrat de plan Etat Région 2021 – 2027 : rénovation de la salle des textiles et d'amphithéâtres.
Mise en sécurité et en accessibilité des bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> • Achever le plan de mise en accessibilité des bâtiments débuté en 2016 : <i>Coût prévisionnel 2023: AE 0,138 M€; CP 0,529 M€.</i> • Poursuivre la mise en sécurité incendie des entresols du site Montgolfier <i>Coût prévisionnel 2023: AE 1,03 M€; CP 1,6 M€.</i>
Mise en service du bâtiment Synergie 2 et de l'extension du bâtiment Landy 2	

STRUCTURE BUDGÉTAIRE 2023

Établissement Budget agrégé

* CRB : Centre à responsabilité budgétaire
 ** SO : Service opérationnel
 ***CSP : Centre de services partagés

Fondation du Cnam

Cnam budget principal

SACD-CFA Centre de Formation d'Apprentis IDF

Niveau 1 CRB *

Formation

Recherche

Patrimoine, information, culture scientifique et technique

Services

16 Equipes Pédagogiques Nationales

Centre Cnam Paris

Cnam Entreprises

Structures Spécifiques

Direction de la Recherche

DBD Dir° Biblio. & Docu.

CST Culture scienti. & tech.

Musée des arts et métiers

CENTRAUX

GÉNÉRAUX

Gestion RH

DGSA-Valorisa° du patrimoine immobilier & moyens généraux

CSP***

CSP***

Niveau 2 CRB *

Direction Cnam Incubateur Cnam entrepreneur

Eicnam
 CLE
 Enjmin
 Réseau de la réussite Vincent Merle
 INSEAC

Direction Ecoles doctorales Laboratoires CEET IAT

Service des archives
 Mission réseaux et recherche

Agence comptable
 Administration générale
 Service d'appui à la forma°
 Dir° de la Communication
 Dir° du Développement Européen et International
 Dir° Nationale des usages du Numérique
 Dir° de l'Action Régionale
 Dir° Nationale des Forma°

CSP* **

 DGS
 DAP
 DSI
 DAF
 DRH
 DAG

 Direct° PVPI
 PSLG
 PTSS
 PPS
 PRI
 CSP ***

Niveau 3 SO **

. DGS : Dir° générale des services
 . DAP : DGSA-Dir° de l'aide au pilotage
 . DGSA-Valorisa° du patrimoine immo. et des moyens généraux

. DSI : Dir° des systèmes d'informa°
 . DAF : Dir° des affaires financières
 . DRH : Dir° des ressources humaines
 . DAG : Dir° des affaires générales

. PVPI : Pole valorisation patrimoine immobilier
 . PSLG : Pole sûreté et logistique générale
 . PTSS : Pole Telecom et systèmes de sécurisation

. PPS : Pole prévention et sécurité
 . PRI : Pole reprographie et impression

Le processus d'élaboration du budget

Le budget est élaboré sous l'autorité de l'administrateur général conformément aux priorités et aux orientations définies par le conseil d'administration en cohérence avec les dispositions du contrat pluriannuel d'établissement (art R719-64 du code de l'éducation).

Le dialogue budgétaire s'inscrit dans le processus global d'allocations des moyens de l'établissement.

La procédure d'élaboration du budget :

- **21 avril** : Débat d'Orientation Budgétaire;
- **Mai - juin** : Lettre de cadrage qui décline les orientations arrêtées par le conseil d'administration et précise le cadrage budgétaire et les priorités ;
- **Juillet – novembre** : dialogue de gestion
 - entre les CRB et les SO qui leur sont rattachés

Le CRB anime le dialogue de gestion itératif, agrège les données budgétaires des SO, arbitre et consolide les prévisions budgétaires dans le respect des objectifs fixés.

- Entre les CRB et l'ordonnateur principal

Le dialogue de gestion est basé sur des **contrats d'objectifs et de moyens**, déclinés en besoins récurrents et projets nouveaux et selon les modalités définies dans les axes stratégiques.

- **Octobre - Novembre** : arbitrages budgétaires ;
- **Décembre** : présentation du projet de budget au conseil d'administration.

Les annexes

- Annexe 1 : Suivi des indicateurs et des jalons du contrat d'établissement
- Annexe 2 : Les indicateurs financiers
- Annexe 3 : Les opérations immobilières en cours
- Annexe 4 : L'évolution du taux d'exécution budgétaire
- Annexe 5 : Les comptes de résultat 2014 à 2020
- Annexes 6 : La subvention pour charges de service public (SCSP)
- Annexe 7 : L'évolution du taux d'exécution de l'enveloppe d'heures d'enseignement

Annexe 1 : Suivi des indicateurs et des jalons du contrat d'établissement

Les indicateurs

Axe 1 : Formation

- 1- Nombre de filières Bac + 1 créées
- 2- Nombre de projets pédagogiques innovants accompagnés

Axe 2 : Recherche et Diffusion des savoirs

- 3- Nombre d'équipements mutualisés, nombre de personnels support et d'appui mutualisés
- 4- Nombre de publications de rang A dans les domaines de l'IA et de la simulation numérique sur des sujets pluridisciplinaires impliquant au moins deux laboratoires du Cnam
- 5- Nombre de réponses aux AAP interdisciplinaires dans les domaines de l'IA et de la simulation numérique
- 6- Nombre de publications de rang A dans la thématique « travail et santé » impliquant au moins deux laboratoires du Cnam
- 7- Nombre de réponses aux AAP interdisciplinaires dans la thématique « travail et santé »
- 8- Chiffres de fréquentation du Musée
- 9- Nombre de publications dans HAL par année

Axe 3 : Europe et International

- 10- Nombre d'auditeurs dans le réseau international du Cnam

Les opérations

Axe 1 : Formation

- 1- Suivi annuel du programme « Cœur des territoires »

Axe 2 : Recherche et Diffusion des savoirs

- 2- Programme « modélisation numérique et données massives »
 - > Recensement des moyens matériels, désignation d'un porteur de projet en charge de l'organisation de programmes pluridisciplinaires dans les domaines de l'IA et de la modélisation
 - > Organisation au Cnam d'une conférence interdisciplinaire en « simulation numérique » (à visée nationale et internationale)
 - > Organisation au Cnam d'une conférence interdisciplinaire en « IA » (à visée nationale et internationale)
- 3- Programme travail et santé
 - > Mise en place d'un programme transverse sur le modèle du CEET
 - > Mise en place de cycles de conférences pluriannuels (à visée nationale et internationale) pilotés par le Cnam
- 4- Direction de la culture scientifique et technique
 - > Réouverture de la salle de lecture de la bibliothèque centrale (120 places)
 - > Nouvel organigramme pour la DCST
- 5- Portail HAL Cnam
 - > Ouverture officielle du portail HAL Cnam

























Axe 3 : Europe et International

- 6- International
 - > Ouverture du nouveau campus franco-sénégalais
 - > Consolidation du nombre d'auditeurs dans le réseau du Cnam à l'étranger


Axe 4 : Gouvernance et Pilotage


- 7- Gouvernance
 - > Lab'S DN : création d'une entité juridique spécifique
 - > SI Pilotage de scolarité : lancement du déploiement progressif
 - > Carte stratégique : élaboration et validation ; mise à jour et utilisation partagée
- 8- GRH
 - > Ecole de développement des compétences : mise en œuvre progressive
 - > Nouveau SIRH Winpaie + : production opérationnelle
 - > Intégration des évolutions Saghe - Dématérialisation du recrutement des vacataires enseignants


Annexe 1 : Suivi des indicateurs et des jalons du contrat d'établissement

Les indicateurs	Valeur cible 2023	Résultats cumulés 2019 à 2021	Etat de réalisation
Axe 1 : Formation 			
1- Nombre de filières Bac + 1 créées	 27	32	
2- Nombre de projets pédagogiques innovants accompagnés	 5	10	
Axe 2 : Recherche et Diffusion des savoirs 			
3- « Modélisation numérique et données massives » : nombre d'équipements mutualisés, nombre de personnels support et d'appui mutualisés	 2 / 2	2 / 0	
4- Nombre de publications de rang A dans les domaines de l'IA et de la simulation numérique sur des sujets pluridisciplinaires impliquant au moins deux laboratoires du Cnam	 8	5	
5- Nombre de réponses aux AAP interdisciplinaires dans les domaines de l'IA et de la simulation numérique	 8	3	
6- Nombre de publications de rang A dans la thématique « travail et santé » impliquant au moins deux laboratoires du Cnam	 8	4	
7- Nombre de réponses aux AAP interdisciplinaires dans la thématique « travail et santé »	 4	2	
8- Chiffres de fréquentation du Musée	 250 000	61 031 en 2021	 Crise Covid, fermeture du Musée au public  Extrapolation année pleine
9- Nombre de publications dans HAL par année	 ↗	2 569 en 2021 ↗	
Axe 3 : Europe et International 			
10- Nombre d'auditeurs dans le réseau international du Cnam	 ↗	8 041 en 2021 ↗	


























Direction de l'Aide au Pilotage
28/03/2022

 Objectifs prévisionnels 2021 ou objectifs cibles 2023 réalisés




















 Objectifs cibles en cours de réalisation

 Objectifs cibles non réalisés


Annexe 1 : Suivi des indicateurs et des jalons du contrat d'établissement


Les opérations	Jalons	Etat de réalisation
Axe 1 : Formation 		
<i>Suivi annuel du programme « Cœur des territoires » : une centaine de lieux visée</i>	 <i>Fin 2023</i>	
Axe 2 : Recherche et Diffusion des savoirs 		
<i>Recensement des moyens matériels, désignation d'un porteur de projet en charge de l'organisation de programmes pluridisciplinaires dans les domaines de l'IA et de la modélisation</i>	 <i>Fin 2019</i>	
<i>Organisation au Cnam d'une conférence interdisciplinaire en «simulation numérique» (à visée nationale et internationale)</i>	 <i>Fin 2022</i>	
<i>Organisation au Cnam d'une conférence interdisciplinaire en « IA » (à visée nationale et internationale)</i>	 <i>Fin 2023</i>	
<i>Mise en place d'un programme transverse « travail et santé » sur le modèle du CEET</i>	 <i>Fin 2020</i>	
<i>↳ Réajustement du programme sous une nouvelle forme avec des laboratoires du Cnam et en collaboration avec l'EHESP</i>	 <i>Réajustement du jalon : 2022</i>	
<i>Mise en place de cycles de conférences pluriannuels (à visée nationale et internationale) sur la thématique «travail et santé» pilotés par le Cnam</i>	 <i>Fin 2022</i>	
<i>Réouverture de la salle de lecture de la bibliothèque centrale (120 places)</i>	 <i>09/2019</i>	
<i>Nouvel organigramme pour la DCST</i>	 <i>Fin 2019</i>	
<i>Ouverture officielle du portail HAL Cnam</i>	 <i>Eté 2019</i>	
Direction de l'Aide au Pilotage 28/03/2022	 Objectifs prévisionnels 2021 ou objectifs cibles 2023 réalisés	 Objectifs cibles en cours de réalisation
		 Objectifs cibles non réalisés


Annexe 1 : Suivi des indicateurs et des jalons du contrat d'établissement

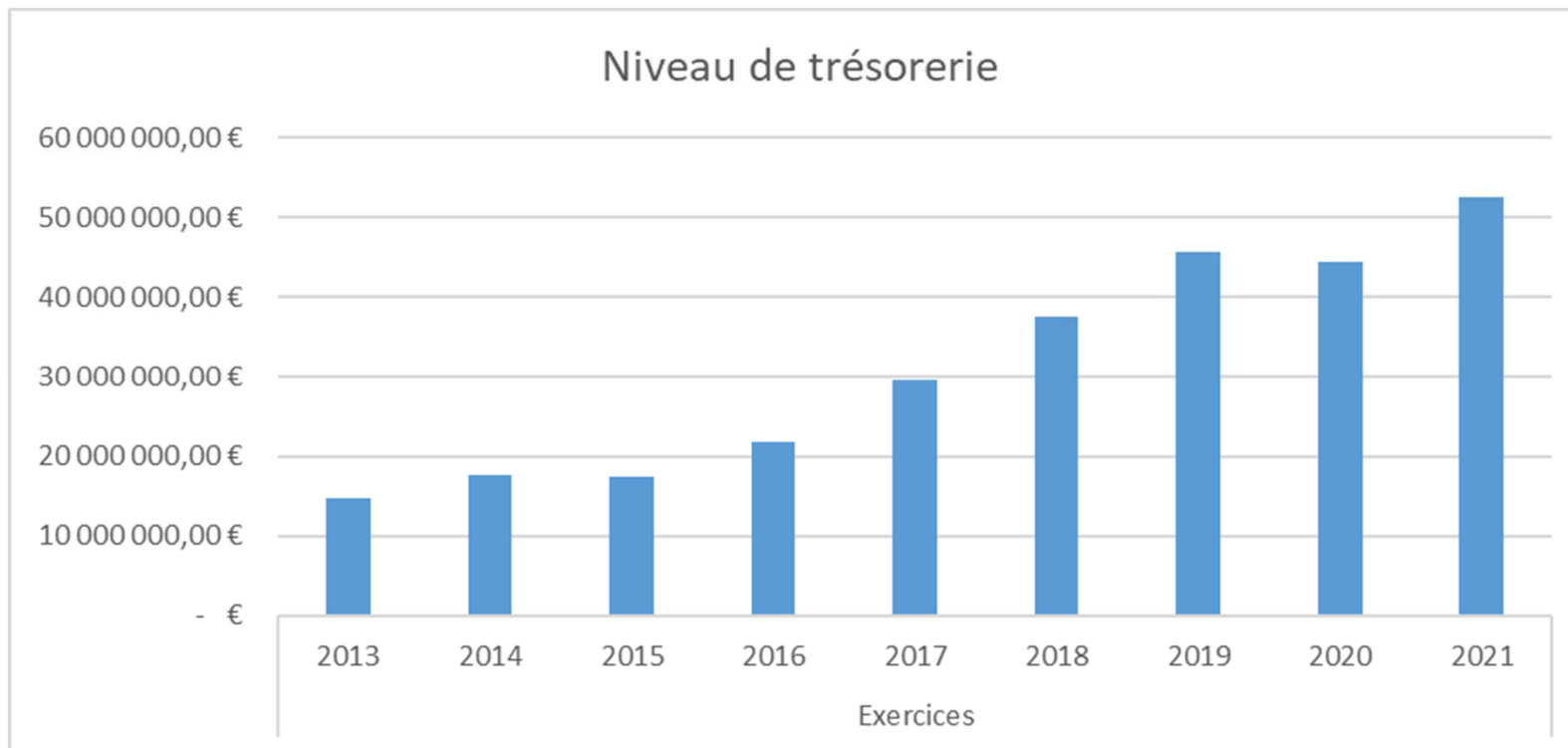
Les opérations	Jalons	Etat de réalisation
Axe 3 : Europe et International 		
Ouverture du nouveau campus franco-sénégalais	 2019-2021	
Consolidation du nombre d'auditeurs dans le réseau du Cnam à l'étranger	 2019-2021	
Axe 4 : Gouvernance et Pilotage 		
Lab'S DN : création d'une entité juridique spécifique	 2021	
SI Pilotage de scolarité - dernier trimestre 2019 : lancement du déploiement progressif	 Annuel	
Carte stratégique : élaboration et validation ; mise à jour et utilisation partagée	 Annuel	
Ecole de développement des compétences : mise en oeuvre progressive	 2020-2023	
Nouveau SIRH Winpaie + : production opérationnelle	 2020	
↳ Réajustement du jalon cible	↳ 2023	
Intégration des évolutions Saghe - Dématérialisation du recrutement des vacataires enseignants	 2020-2023	

Direction de l'Aide au Pilotage
28/03/2022

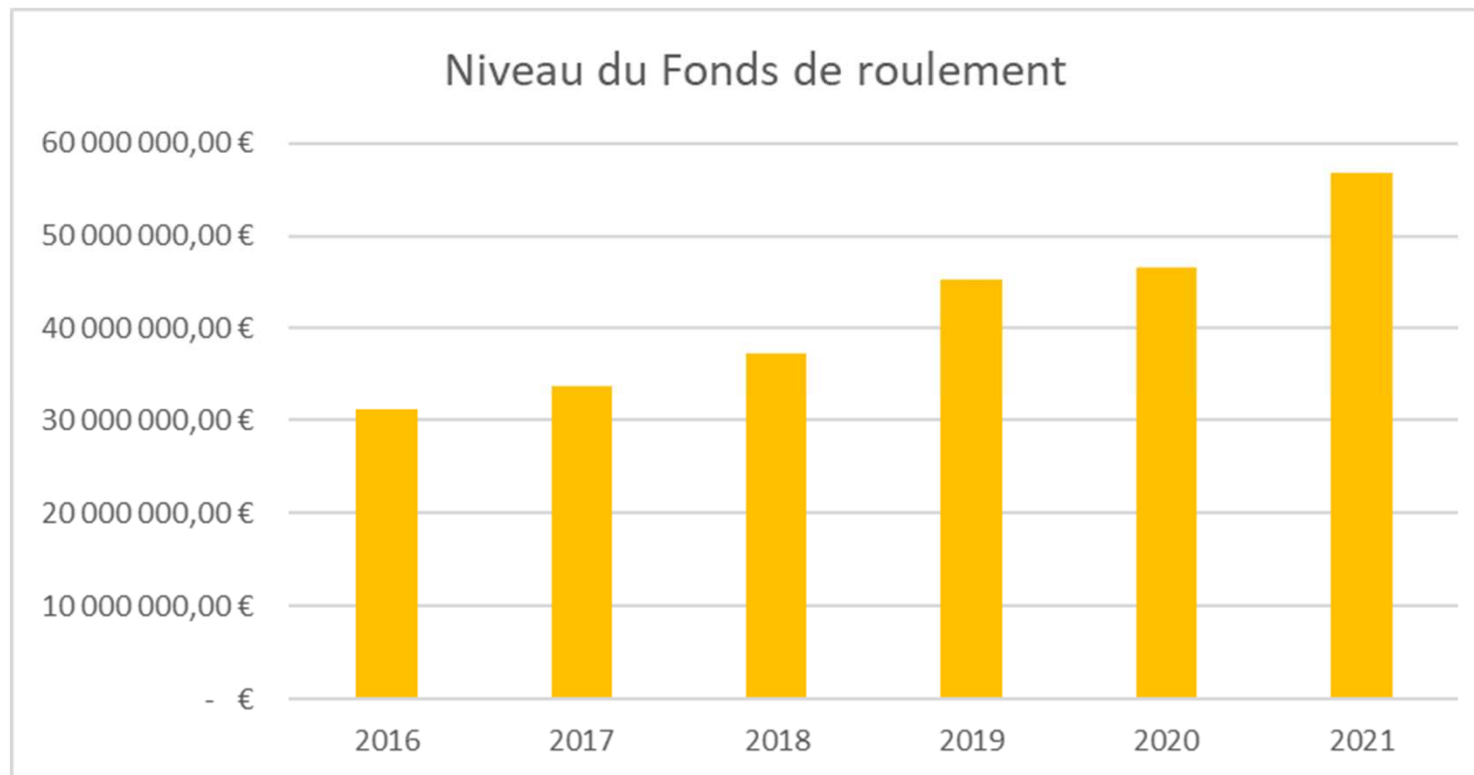
 Objectifs prévisionnels 2021 ou objectifs cibles 2023 réalisés

 Objectifs cibles en cours de réalisation

 Objectifs cibles non réalisés

Annexe 2 : Indicateurs financiers

2017	2018	2019	2020	2021
29 777 312,00 €	37 528 310,00 €	45 673 819,00 €	44 476 282 €	52 640 917 €

Annexe 2 bis : Indicateurs financiers

2017	2018	2019	2020	2021
33 694 514 €	37 294 355 €	45 229 044 €	46 529 202 €	56 718 418 €

Annexe 2 ter : Indicateurs financiers

Pour l'établissement principal, le FDR mobilisable au 31/12/2021 après prise en compte des provisions et des opérations pluriannuelles votées au budget initial 2022 est de 21,9M€, soit 54 jours de fonctionnement :

Éléments à retraiter		Données 2021 (en €)
	Fonds de roulement net global au 31/12/2021	56 718 418
Fonds de roulement lié à des dépenses futures probables ou certaines		
1	Provisions	14 667 182
2	Emprunts et dettes assimilées	
3	Restes à réaliser sur contrats et conventions de recherche	0
4	opérations pluriannuelles : restes à réaliser sur programmes d'investissement, prélèvements dans le cadre de plan de retour à l'équilibre budgétaire	10 661 348
Fonds de roulement affecté à des activités particulières		
5	Excédents relatifs à la formation continue	0
6	Fonds de roulement appartenant à des structures comptables autonomes, non mobilisables par l'établissement	9 439 520
Éléments de fragilité potentielle du fonds de roulement		
7	Créances supérieures à deux ans non provisionnées	0
Fonds de roulement non disponible		
	TOTAL Fonds de roulement non disponible	34 768 050
Fonds de roulement disponible		
	FRNG disponible au 31/12/2021	21 950 368
8	Éventuelle réserve de financement de la trésorerie	0
	FRNG disponible au 31/12/2021 après intégration de l'éventuelle réserve de financement de la trésorerie	21 950 368

Annexe 3: les opérations immobilières en cours

	Programmation prévisionnelle	Montant total de l'opération	Reste à exécuter AE (à compter de 2022)	Reste à exécuter CP (à compter de 2022)
Opérations réglementaires				
Mise aux normes d'accessibilité des sites	2017-2022	4 370 000 €	1 626 528 €	2 777 663 €
Sécurité incendie site Montgolfier	2017-2022	2 370 000 €	106 752 €	258 418 €
mise en sécurité incendie des entresols Montgolfier	2021-2024	2 470 860 €	2 283 558 €	2 470 860 €
Plan mise en sûreté PPMS	2018-2021	242 000 €	2 652 €	3 144 €
Opérations hors CPER et réglementaires				
Réalisation de voies "échelle" cour Lavoisier - site Saint-Martin	2019-2022	720 000 €	704 636 €	720 000 €
Amphi 2 et GL : remplacement des sièges, réfection peinture et sol	2019-2020	250 000 €	5 747 €	8 670 €
Aménagement de l'accueil du Musée	2019-2021	272 991 €	9 246 €	17 245 €
Déplacement de la médecine de prévention	2020-2021	160 000 €	15 017 €	15 017 €
Mise en sécurité incendie des Réserves du musée	2020-2021	250 000 €	28 065 €	71 378 €
Mise en sécurité IAT	2017-2021	119 369 €	- €	33 428 €
Réhabilitation de la zone 37-39 en RDC et RDJ	2019-2021	1 400 000 €	126 513 €	1 354 933 €
OP - Front Office accueil poste 17	2016-2020	476 780 €	0 €	404 €
Ravalement de façade et remplacement menuiseries extérieures - site Gay-Lussac	2019-2021	1 848 200 €	326 225 €	1 744 645 €
Participation financière projet immobilier "Synergie 2"	2020-2023	1 500 000 €		900 000 €
Appartement du gardien site Montgolfier	2017-2020	180 945 €		33 €
Locaux accueil entreprises extérieures	2017-2020	370 013 €	0,85 €	1 930 €
Réhabilitation des locaux & optimisation des surfaces (déplacement du CDFT)	2018-2020	308 046 €	2 377 €	3 915 €
Reprise des structures de la salle de lecture	2009-2020	690 423 €	2 €	19 553 €
Réhabilitation de la salle des sports	2018-2021	728 873 €	467 €	12 034 €
Réhabilitation des locaux - atelier central reprographie	2018-2020	906 755 €	27 €	23 166 €
Reprise étanchéité Réserves du Musée	2018-2020	114 992 €	- €	8 500 €
Rénovation des locaux de la DAG	2020-2021	400 000 €	5 492 €	117 935 €
Climatisation de la salle d'exposition du musée	2021	353 000 €	1 977 €	1 977 €
TOTAL		20 503 247 €	5 245 281 €	10 564 848 €

Annexe 3 : les opérations immobilières en cours

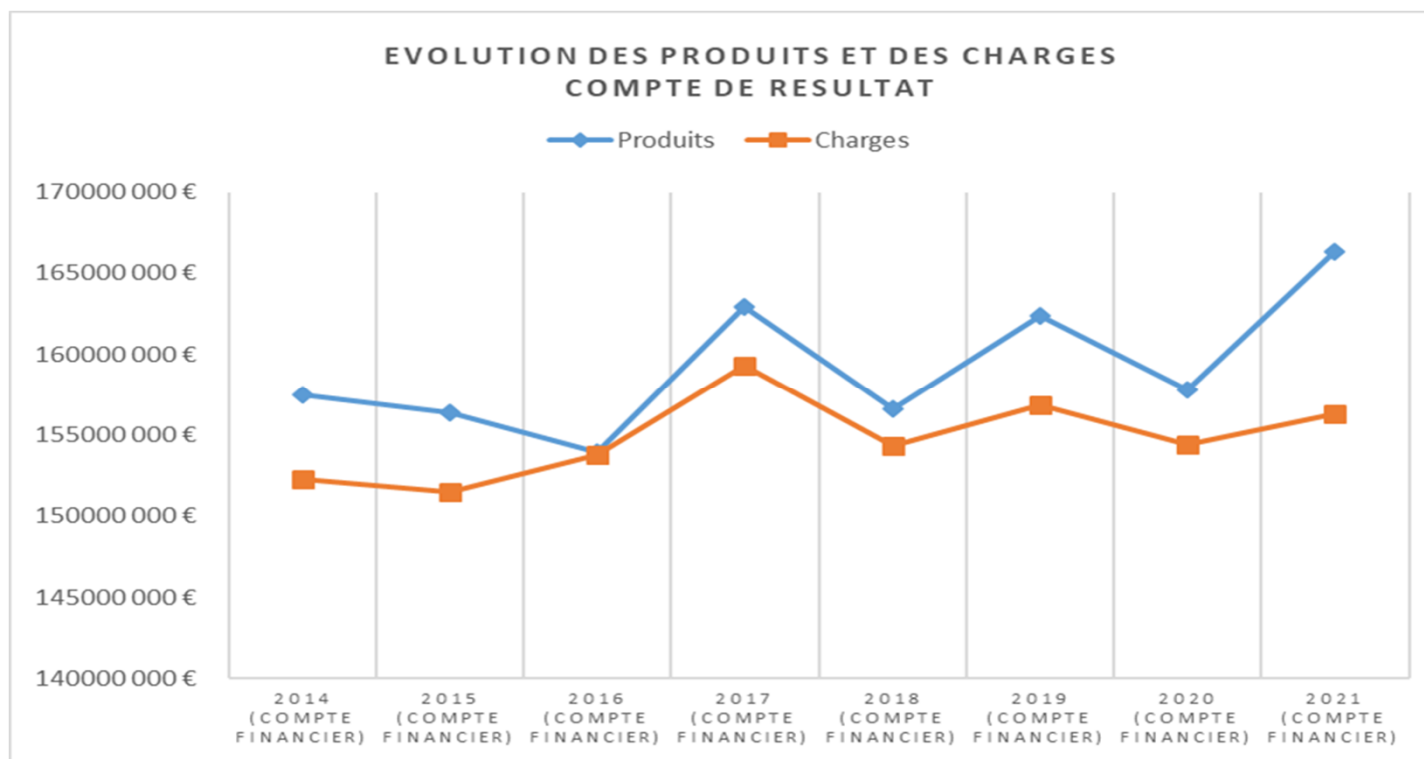
	Programmation prévisionnelle	Montant total de l'opération	Reste à exécuter AE (à compter de 2022)	Reste à exécuter CP (à compter de 2022)
Opérations financées dans le cadre du CPER				
Réhabilitation des combles de la salle des textiles	2016-2021	2 748 541 €	- €	83 675 €
Réhabilitation des salles de cours 30-34	2016-2021	2 491 284 €	14 213 €	225 618 €
Réhabilitation du bâtiment accès 6	2018-2020	180 448 €	11 000 €	30 683 €
TOTAL		5 420 272 €	25 213 €	339 977 €
Opérations financées dans le cadre du PLAN DE RELANCE				
Rehabilitation du bâtiment accès 6	2021-2022	2 559 968 €	142 829 €	2 402 149 €
TOTAL		2 559 968 €	142 829 €	2 402 149 €

Annexe 4 : Evolution du taux d'exécution budgétaire

		Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021
		2017 Taux Exécution	2018 Taux execution	2019 Taux exécution	2020 Taux exécution	2021 Taux exécution
Dépenses (AE)	Personnel	98%	97%	95%	95%	95%
	Fonctionnement	76%	82%	85%	70%	76%
	Investissement	73%	79%	75%	60%	74%
	TOTAL	91%	93%	91%	87%	89%
Dépenses (CP)	Personnel	98%	97%	95%	95%	95%
	Fonctionnement	77%	83%	78%	71%	77%
	Investissement	64%	63%	66%	69%	60%
	TOTAL	91%	92%	89%	87%	88%
Recettes	Recettes globalisées	94%	98%	93%	89%	98%
	Recettes fléchées	37%	159%	245%	71%	67%
	Total recettes	93%	98%	94%	89%	98%

Annexe 5 : Comptes de résultat de 2014 à 2021

	2014 (compte financier)	2015 (compte financier)	2016 (compte financier)	2017 (compte financier)	2018 (compte financier)	2019 (compte financier)	2020 (compte financier)	2021 (compte financier)	% Evolution 2021-2020
Produits	157 502 062 €	156 393 782 €	153 969 093 €	162 954 150 €	156 638 735 €	162 372 235 €	157 788 545 €	166 305 310 €	5,40%
Charges	152 237 622 €	151 482 426 €	153 773 656 €	159 313 834 €	154 313 983 €	156 866 135 €	154 378 050 €	156 319 445 €	1,26%
Résultat de l'exercice	5 264 439 €	4 911 356 €	195 437 €	3 640 316 €	2 324 752 €	5 506 100 €	3 410 495 €	9 985 864 €	

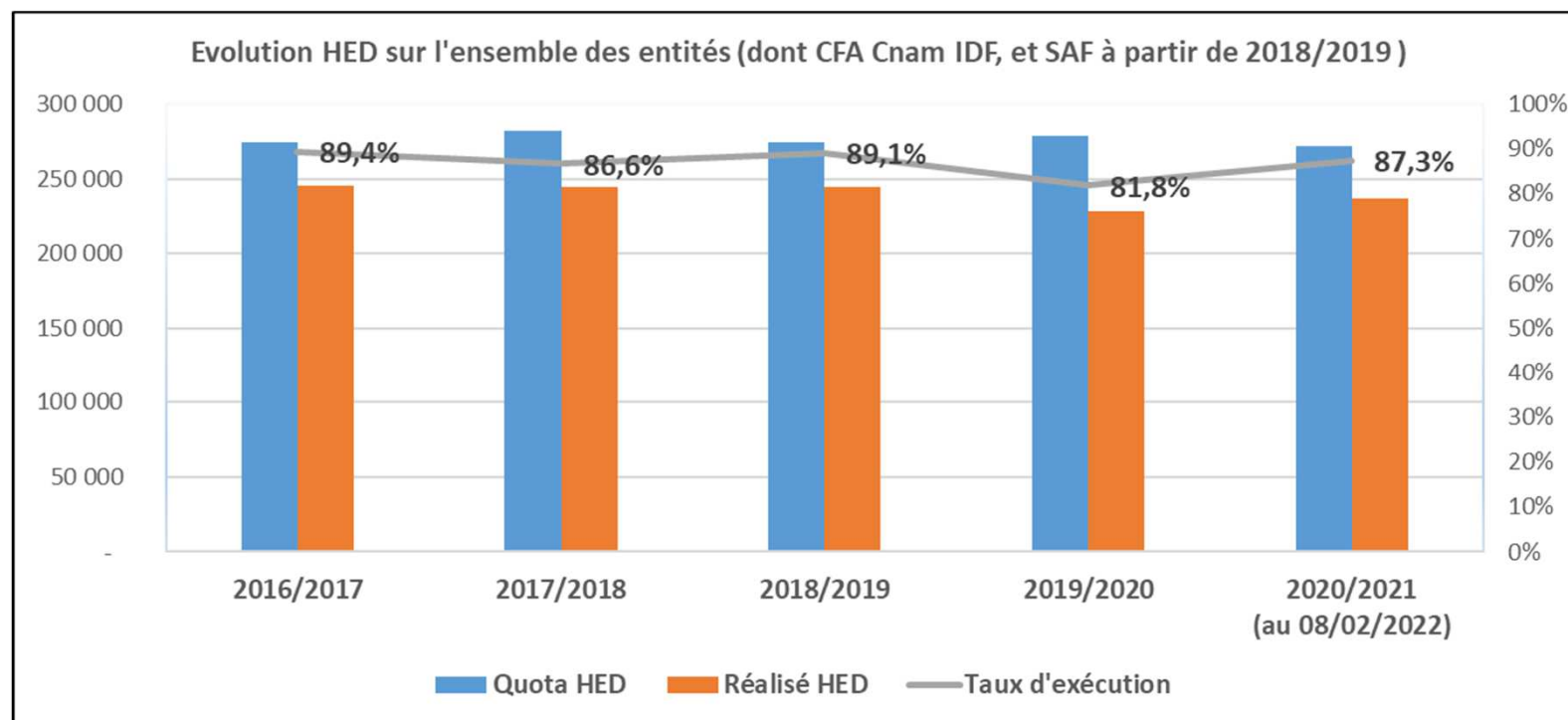


Annexe 6 : Evolution de la subvention de charges pour service public (SCSP) attribuée par l'Etat

Subventions pour charges de service public (SCSP)	2020	2021	2022 Notification initiale (11 mars 2022)	VARIATION 2022/2021	Explications Variation 2022 - 2021
Crédits de masse salariale	93 149 991 €	94 376 408 €	95 008 314 €	631 906 €	Evolution en raison de la politique de revalorisation salariale de l'Etat (PPCR), + dotation pour la mise en œuvre mesures RH de la loi programmation recherche et loi de transformation de la fonction publique
Crédits de masse salariale_ actions spécifiques : projets retenus dans le cadre du dialogue stratégique de gestion (DSG)		270 000 €	440 000 €		Projet Ecole des compétences 190 000€ + Projet IAT augmentation capacités recherche 250 000€
Crédits de masse salariale_ actions spécifiques : remboursement des charges salariales sur heures complémentaires (loi TEPA)		278 223 €			
Crédits de fonctionnement	17 848 237 €	17 852 423 €	17 854 432 €	2 009 €	
Crédits de fonctionnement_LPR2021 : Moyens des laboratoires		177 225 €	284 587 €		mise en œuvre LPR dotation nouvelle fonctionnement laboratoires
Crédits de fonctionnement_Actions spécifiques	606 074 €	484 300 €	284 725 €	-199 575 €	Transfert de la dotation LPR des laboratoires en crédits de fonctionnement
Opérations immobilières	314 000 €	325 000 €	150 000 €	-175 000 €	Maintien subvention mise en sécurité (150k€)
Plan de relance_Masse salariale FSS		1 136 000 €	180 000 €	-956 000 €	Plan de relance_financement des places bac+1 FSS
Total	111 918 302 €	114 899 579 €	114 202 058 €	-697 521 €	

Evolution /exercice précédent en €	730 189,00 €	2 981 277,00 €	-697 521 €
Evolution /exercice précédent en %	1%	2,66%	-0,61%

Annexe 7 : Evolution du taux d'exécution de l'enveloppe d'heures d'enseignement



Annexe 7 : Evolution du taux d'exécution de l'enveloppe d'heures d'enseignement

